



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Etablissements

#### Question au Gouvernement n° 2412

#### Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Michel Meylan.

M. Michel Meylan. Ma question s'adresse a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche; elle porte sur la diffusion aupres d'etablissements scolaires d'une brochure intitulee Education, alphabetisation et civilisation emanant de l'Eglise de scientologie, mouvement reconnu comme sectaire.

Cette plaquette invite les enseignants a prendre connaissance des methodes mises au point par cette secte pour lutter contre l'echec scolaire. Cette methode d'infiltration presente un tres grave danger pour notre jeunesse, car ces documents risquent de se retrouver en libre acces dans les centres de documentation de nos colleges et de nos lycees. Cette campagne semble cibler les etablissements ou la proportion d'eleves en difficulte est importante.

Nous ne pouvons tolerer, monsieur le ministre, qu'une telle propagande puisse se developper impunement au sein de notre systeme educatif et je vous demande quelles mesures vous comptez mettre en oeuvre pour faire cesser cette campagne, mais aussi pour sensibiliser nos jeunes aux dangers que representent les sectes. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche.

M. Francois Bayrou, ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Monsieur Meylan, je suis convaincu, comme vous, qu'il est de la responsabilite de l'education nationale - et c'est l'une de ses premieres responsabilites - de lutter contre la proliferation des sectes, contre leur penetration et contre la progression de l'esprit sectaire dans la societe francaise et en particulier chez les enfants.

M. Jean-Pierre Brard et M. Jean Tardito. Tres bien !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. La semaine derniere, des que j'ai ete informe, en particulier par vos soins, de l'envoi de cette brochure, j'ai indique a tous les directeurs et a tous les chefs d'etablissement qu'il convenait immediatement de la reperer, de la supprimer et, naturellement de la mettre hors de portee des eleves et des enseignants.

Plus largement, pour lutter contre les sectes, le controle de l'obligation de scolarite, issu de la loi de 1882, et eventuellement son amelioration...

M. Jean-Pierre Brard. Tres bien !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. ... me semblent etre une arme tout a fait essentielle.

Je suis attache, comme vous l'etes, a l'idee que l'education nationale ne doit montrer aucune complaisance et aucun laxisme a l'egard des sectes. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique et sur quelques bancs du groupe communiste.)

## Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Michel Meylan.

M. Michel Meylan. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche; elle porte sur la diffusion auprès d'établissements scolaires d'une brochure intitulée Education, alphabétisation et civilisation émanant de l'Eglise de scientologie, mouvement reconnu comme sectaire.

Cette plaquette invite les enseignants à prendre connaissance des méthodes mises au point par cette secte pour lutter contre l'échec scolaire. Cette méthode d'infiltration présente un très grave danger pour notre jeunesse, car ces documents risquent de se retrouver en libre accès dans les centres de documentation de nos collèges et de nos lycées. Cette campagne semble cibler les établissements où la proportion d'élèves en difficulté est importante.

Nous ne pouvons tolérer, monsieur le ministre, qu'une telle propagande puisse se développer impunément au sein de notre système éducatif et je vous demande quelles mesures vous comptez mettre en œuvre pour faire cesser cette campagne, mais aussi pour sensibiliser nos jeunes aux dangers que représentent les sectes.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur Meylan, je suis convaincu, comme vous, qu'il est de la responsabilité de l'éducation nationale - et c'est l'une de ses premières responsabilités - de lutter contre la prolifération des sectes, contre leur pénétration et contre la progression de l'esprit sectaire dans la société française et en particulier chez les enfants.

M. Jean-Pierre Brard et M. Jean Tardito. Très bien !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. La semaine dernière, dès que j'ai été informé, en particulier par vos soins, de l'envoi de cette brochure, j'ai indiqué à tous les directeurs et à tous les chefs d'établissement qu'il convenait immédiatement de la repérer, de la supprimer et, naturellement, de la mettre hors de portée des élèves et des enseignants.

Plus largement, pour lutter contre les sectes, le contrôle de l'obligation de scolarité, issu de la loi de 1882, et éventuellement son amélioration...

M. Jean-Pierre Brard. Très bien !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ... me semblent être une arme tout à fait essentielle.

Je suis attaché, comme vous l'êtes, à l'idée que l'éducation nationale ne doit montrer aucune complaisance et aucun laxisme à l'égard des sectes. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe communiste.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Meylan Michel](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2412

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 avril 1997, page 2552

**Réponse publiée le :** 17 avril 1997, page 2552

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 avril 1997